

Justificatif généré le 27/09/2024

Support de parution :



Date de parution : 27/09/2024
Département : Seine-et-Marne (77)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/751477
N° d'annonce : 751477

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

LUMA

Siège Social : 2 Résidence de la Brunette 77920 SAMOIS-SUR-SEINE

Capital social : 1.000 €

Objet : Mandataire intermédiaire en assurances. Toutes activités de conseil pour la gestion des affaires. L'audit et le conseil en protection sociale. La participation de la Société par tous moyens, à toute entreprise ou société créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, de commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Et généralement tous conseils et opérations financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement, transaction immobilière, activité de formations liées aux activités de l'entreprise..

Durée : 99 années

Président : M. Kévin DJEDJE, demeurant 2 Résidence de la Brunette 77920 Samois-sur-Seine

Conditions d'admission aux assemblées générales : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.

Transmission des actions : Conformément aux dispositions statutaires.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Melun.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeUgS6HoX

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeUgS6HoX>

